1.2 Le suivi des eaux souterraines[1]

1.2.1 les stations

Le réseau comporte 98 points répartis de manière relativement homogène sur le territoire régional (annexe n°4) et représentatif des principaux aquifères. Comme en 2002, deux points ont été remplacés pour des raisons d'accessibilité, le réseau comporte en fait 100 points si on considère les historiques.

Cependant, les nappes des zones de socle, du fait de la discontinuité des aquifères, en général peu profond et lié aux rivières, et de leur faible enjeu, sont peu observées. Un point près de Bressuire a été ajouté au réseau en 2003.

1.2.2 les substances

Ce réseau fonctionne depuis juin 2001. Il fait l'objet d'un appel d'offres annuel permettant de choisir le préleveur (lot 1), le(s) laboratoire(s) en charge des analyses hors phytosanitaires (lot 2) et phytosanitaires (lot 3). Depuis 2001, le préleveur a changé tous les ans, le laboratoire en revanche (lots 2 et 3) est resté le même (Institut Pasteur).

En fonction de la typologie du point (nappe captive, libre ou karstique) et de l'appartenance a tel ou tel autres réseaux (AELB, AEAG, GRAP, points complémentaires), la liste des substances actives mesurées varie. 55 substances ont été recherchées (18 demandées au laboratoire) sur l'ensemble des stations et les 30 points GRAP font l'objet d'un suivi renforcé avec 78 substances (Cf. annexe n°1).

Le nombre d'analyses et la fréquence de prélèvement sont aussi adaptés aux caractéristiques (réactivité potentielle) du point. Les points en nappe captive sont échantillonnés deux fois par an (hautes et basses eaux, mars et octobre), ceux en nappe libre quatre fois par an et ceux en nappe dite "karstique" 10 fois par an.

[1] Pour plus de détails, consulter le rapport BRGM RP-53086-FR (CPER 2000-2006 Phase 3, Réseau de suivi de la qualité des nappes en 2003, J. LAVIE, BRGM, juillet 2004.)